



Intervention commune SNESUP-FSU et SNCS-FSU au thème 4 du congrès FSU – 3 février 2022

Cette intervention commune SNESUP et SNCS, vise à expliciter l'amendement que nous avons déposé, et partiellement repris dans le texte, et à rendre visibles les dizaines de milliers de collègues contractuels et vacataires dans les universités et dans les laboratoires de recherche (chargé·es de TD doctorant-es ou docteurs, post-doctorant-es, bibliothécaires, personnels techniques, ingénieures et administratif/ves, etc).

Côté universités, le taux de contractuels, toutes catégories de personnels confondus, est toujours supérieur à 35%. Alors que nous avons accueilli 300 000 étudiants et étudiantes en plus depuis 10 ans, le nombre de postes de titulaires n'a cessé de diminuer. Si on se réfère au temps de travail effectif, il est scandaleux que les enseignant-es vacataires soient rémunéré-es en dessous du SMIC, parfois six mois après leur service fait ! Et que nombre d'enseignants contractuels, souvent titulaires d'une thèse, émargent à moins de 1800 euros nets soient contraints de renoncer à la recherche faute de temps.

Côté recherche publique, les postes aux concours de recrutement se réduisent également comme peau de chagrin. Le CNRS a ainsi perdu 11% de ses effectifs depuis dix ans. Cette année, seuls 250 postes sont mis au concours de chargés de recherche pour toutes les disciplines du CNRS, soit 3 à 4 postes par discipline, pour des milliers de collègues docteurs âgés de 35 ans en moyenne.

Malgré les difficultés de mobilisation liées à la pandémie, les syndicats de transformation sociale, FSU, CGT et SUD, aux côtés des collectifs de précaires de l'enseignement supérieur et la recherche, n'ont eu de cesse de militer pour une autre « Loi de Programmation de la recherche » début 2020. Ces expériences locales et nationales ont montré la complémentarité des syndicats et des collectifs de précaires dans ce type de lutte et permis de questionner les formes de mobilisation et les pratiques militantes.

Pour l'avenir, nous devons continuer à répondre à la demande de défense individuelle et collective de nos collègues contractuels, les aider à prendre toute leur place en notre sein et poursuivre la construction de nos revendications avec elles et eux.

Aussi, dans la perspective de l'élection présidentielle, le SNESUP, le SNCS et le SNASUB souhaitent organiser prochainement, avec les autres syndicats qui le souhaitent et en partenariat avec les collectifs ou associations de précaires, des Assises de la précarisation dans l'enseignement supérieur et la recherche.